



Harcèlement site de rencontre

Par LcClaude

Bonjour

Besoin de conseil.

En avril, j'ai créé plusieurs comptes meetic et contacter plusieurs personnes, beaucoup de personnes.

Mon but était de chercher qui était la femme pour qui mon copain me laissait après 6 ans.

J'ai littéralement pété un boulon et j'ai cherché longtemps.

Aujourd'hui, je me retrouve à porter plainte contre lui pour violence. J'ai déposé plainte il y a un mois et demi mais il n'a pas été convoqué.

J'ai peur qu'il soit encore plus violent et se serve de ce pétage de plomb pour porter plainte également pour harcèlement.

Il est banni de meetic car j'ai fait un signalement concernant sa violence et sa fausse description.

Il ne s'en est pas rendu compte car il doit avoir qqn depuis plusieurs jours.

Je risque quoi ?

Par Isadore

Bonjour,

Pour commencer, vous évoquez du harcèlement. L'auriez-vous harcelé lui sur ce site ?

C'est contraire aux conditions d'utilisation du site de créer de multiples comptes, mais sur le plan pénal vous ne risquez quelque chose que si une victime d'infraction dépose plainte. Le but d'un site de rencontres est de contacter des gens, donc contacter beaucoup d'autres membres n'est pas en soi un problème...

Il ne peut pas déposer plainte contre vous pour du harcèlement sur d'autres personnes que lui.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous avez porté plainte pour violence sans aucune preuve ? C'est vrai ou c'est une accusation mensongère ?

Calomnie ou diffamation sont aussi punies par la loi.

Le site de rencontre n'a aucune importance. Ce qui compte ce sont les faits dans la vraie vie.

Par LcClaude

Oui porter plainte pour violence dans la vraie vie.

Je n'ai pas menti sur les faits.

Merci pour vos réponses.

Par yapasdequoi

Vous pouvez avoir des infos utiles au 3919 concernant les violences conjugales.

Rechercher la rivale ne vous mènera à rien. Sachez tourner la page et aborder une nouvelle vie sera plus constructif.